

2016-5616
2017-02-27

AIR GUARD KONK 403
Fumigant à libération totale

AÉROSOL
COMMERCIAL

Enfoncer et barrer la gâchette pour VAPORISATION CONTINUELLE ou appuyer sur la gâchette
pour VAPORISATION MANUELLE

TUE: Mouches, maringouins, petits papillons de nuit, guêpes, moucherons, blattes,
fourmis, puces, tiques, grillons, araignées, et lépismes argentés

GARANTIE:

Pyréthrines.....0,40%
Butoxide de piperonyle.....2,00%

N° D'HOMOLOGATION: 27678 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 150 g

DANGER



EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

RISQUE

D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Acuity Holdings,
11627 - 178 STREET
EDMONTON AB T5S 1N6
905-669-9876

MODE D'EMPLOI: Enlever les animaux de compagnie, les oiseaux et les aquariums. Ouvrir les armoires et les portes des pièces qui seront traitées. Fermer les ventilateurs et les climatiseurs. **Éteindre toutes les flammes nues et les becs brûleurs.** Ne pas vaporiser près ou au-dessus des meubles, des surfaces en plastique, ou des surfaces peintes ou vernies. L'équipement et les meubles devraient être couverts. Fermer les portes et les fenêtres. Diriger la buse de vaporisation loin du visage et des yeux en libérant la gâchette. Utiliser un contenant pour chaque 300 mètres cubes de zone libre.

POUR OPÉRER LA GÂCHETTE: Le produit peut être utilisé manuellement ou la gâchette peut être enfoncee et barrée pour décharge complète. Afin de barrer la gâchette pour décharge automatique, appuyer sur la gâchette fermement jusqu'à ce qu'il y est un "click" et que la gâchette demeure enfoncee. Pour de meilleurs résultats, appliquer manuellement premièrement dans les pièces éloignées en dirigeant le jet de vaporisation vers le plafond. Une vaporisation d'une durée de quatre à six secondes est suffisante pour une pièce de taille moyenne (3 m x 3 m x 3 m). Aussi, vaporiser les fentes et les crevasses. Déposer le contenant sur une sellette ou sur une table au centre d'une zone libre de dimensions de 300 mètres cubes, et ensuite, barrer la gâchette dans la position ouverte. Sortir de l'édifice immédiatement et garder l'édifice fermée pour 2 heures avant de faire aérer. Lorsque terminé, ouvrir toutes les fenêtres et les portes et faire ventiler pendant 30 minutes. Répéter la vaporisation deux semaines plus tard ou au besoin. Ce produit ne possède pas d'activité résiduelle et tuera que les insectes exposés seulement.

ATTENTION : Ne pas utiliser le produit comme fumigant à libération totale avec la valve enclenchée en position ouverte dans les habitations ou dans les établissements où les aliments sont entreposés, traités ou servis. Pour ces endroits, suivre plutôt le mode d'emploi pour une utilisation manuelle.

POUR EMPLOI À L'EXTÉRIEUR ET DANS LE JARDIN: Vaporiser avec la gâchette dans la position manuelle. Pour éliminer les insectes sur les plants telles que les asters, les azalées, les bégonias, les chrysanthèmes, les dahlias, les delphiniums, les glaïeuls, les iris, les soucis, les pétunias, les roses et les gueules-de-loups. Peut aussi être utilisé pour éliminer les insectes sur les arbres ou plants à feuilles persistantes et les petits arbres ornamentaux à feuilles caduques, les arbrisseaux et les vignes.

Pour obtenir les meilleurs résultats, appliquer en soirée ou au cours d'une journée ennuagée lorsqu'il n'y a pas de vent. Appliquer d'un mouvement lent et continu. Garder le contenant à une distance de 45 cm des plants. Éviter de mouiller le feuillage avec le jet de vaporisation. Appliquer sur les rangs en utilisant une vitesse de 30 cm par seconde. Pour la végétation dense pulvériser les deux côtés du rang. Appliquer avec prudence jeunes plants et les nouvelles pousses. Répéter au besoin. Ne pas appliquer dans les jardins lorsque la température est supérieure à 32 degrés C.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas utiliser en présence de flammes nues ou d'étincelles. CONTENU SOUS PRESSION. Le

contenant peut exploser si chauffé. Ne pas exposer à des températures au-dessus de 50°C. Ne pas percer ou incinérer. Nocif si avalé. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas demeurer dans les pièces traitées. La nourriture devrait être retirée ou couverte au cours du traitement. Toutes les surfaces de traitement alimentaire devraient être couvertes au cours du traitement ou nettoyées à fond avant de les ré-utiliser. Ne pas vaporiser sur les surfaces en plastique, les surfaces peintes or vernies, ou directement sur l'équipement électronique, comme les radios, les téléviseurs, les ordinateurs, etc.

ENTREPOSAGE: Conserver le produit dans un endroit frais et sec, loin des flammes nues et des sources de chaleur.

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la gâchette afin de libérer la pression qui reste. Ensuite, jeter le contenant avec les ordures ménagères. Ne pas percer ou incinérer.

Rendre le contenant inutilisable.

Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si accidentellement avalé, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administer un traitement symptomatique. CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.